



Autorisation Prélèvement des Services Education Jeunesse - Année 2024/2025-

Nom et Prénom de l'enfant : _____

Ecole : _____

Classe : _____

Pause Méridienne (Cocher la formule souhaitée)

- Forfait Mensuel 4 repas/ semaine (hors mercredi)
- Forfait Mensuel 5 repas/semaine (mercredi inclus)
- Repas à l'unité (Réservations à enregistrer sur votre espace personnel Portail Familles)
- PAI sans repas (Réservations à enregistrer sur votre espace personnel Portail Familles)

Votre enfant présente une particularité alimentaire, si oui laquelle : _____

En cas de PAI (Protocole Accueil Individualisé) ou de régime particulier, merci de contacter le service.

Accueil Périscolaires et Accueil de Loisirs

M2JM Ados

Réservations à enregistrer sur votre espace personnel Portail Familles selon conditions Mode Emploi des Services 2024/2025

Paiement des Services par Prélèvement

OUI

NON

Le moyen de paiement retenu en concertation avec le service de Gestion Comptable de Poitiers sera en priorité le prélèvement. Toutefois le règlement pourra être effectué auprès du service de Gestion Comptable de Poitiers, par internet (www.payfip.gouv.fr), ou dans les bureaux de Tabac de la Commune

Autorisation Prélèvement Automatique (joindre un RIB)

Je soussignée, M, Mme autorise la Commune et le Centre des Finances Publiques à prélever le montant de la Restauration Scolaire et/ou des services Périscolaires / m2jm Ados sur mon compte ci-dessous pour l'année 2024/2025 :

En cas de litige/ rejet récurrent sur un prélèvement, le créancier ou le débiteur se réserve le droit de suspendre l'opération.

Vos coordonnées bancaires

DESIGNATION DU CREANCIER

Commune de Jaunay-Marigny
Service Education/Jeunesse
6 avenue Gérard Giraud
86130 Jaunay-Marigny

Identifiant Créancier SEPA : FR 76 1007 1860

DESIGNATION DU DEBITEUR

Nom, Prénom et adresse complète du Responsable Payeur

Date et signature

Joindre un RIB